

Doublé le projet de construction d'hôtel de luxe ! À l'abandon depuis la fermeture du site historique de Malaucène, les papeteries rachetées par un collectif citoyen, sont appelées à être réhabilitées pour accueillir des logements, des artisans, des commerces, des entreprises et des artistes.

/PHOTOS LA



MALAUCE

Les papeteries deviennent la fabrique du Ventoux

Devant une salle comble, les acteurs locaux du rachat du site industriel ont présenté le projet de réhabilitation et lancé un appel pour en devenir actionnaire.

L'association de Sauvegarde du patrimoine à Malaucène s'était déjà opposée au projet touristique porté par la société Vin-tour dès 2017. L'association "La fabrique", créée en 2022, a continué le combat pour défendre le vallon du Groseau contre des constructions de 80 villas et d'un complexe hôtelier. Elle a décidé de monter la SCIC la Fabrique du Ventoux et d'acheter la totalité du site industriel des papeteries. L'acte a été signé il y a quelques semaines.

En montant cette opération avec un premier apport et un prêt, la Fabrique du Ventoux espère convaincre une grande majorité d'habitants du village, mais également des villes et villages vauclusiens à les rejoindre en achetant des parts de la société, avec un minimum de 50€. Chaque actionnaire de la SCIC quel que soit le montant investi, aura une voix au conseil d'administration.

Un avenir pour les hangars, bâtiments

"Le site compte 12 000m2 pour la partie la plus basse et 1900m2 pour la plus haute, plus de dix hangars de 400m2 chacun, soit près de 14 000m2 d'espace au sol déjà construit sur un site de 30 ha. Les hangars et bâtiments pourraient devenir des espaces pour des entreprises, des bâtiments de création artistique,



Les six membres fondateurs de la fabrique du Ventoux ont décrit leur projet. Ils souhaitent être rejoints dans la société coopérative d'intérêt collectif.

culturelle et de pleine nature, pour des décors de très grandes dimensions par exemple, pour un studio d'enregistrement, une ressource, une installation de panneaux solaires, pour la filière bois, la géothermie, l'hydroélectricité grâce au Groseau, pour une école d'apprentissage... Les bâtiments d'accueil pourraient être rénovés pour de l'habitat local. Les sites du patrimoine, comme le Moulin du Vaisseau, pourraient être rénovés. Mais la liste n'est pas exhaustive, il y a beaucoup de demandes...", a expliqué Pierre Lacombe, le président de la Fabrique du Ventoux. "La SCIC (société à mission) peut être composée par des particuliers, des salariés et même des collectivités locales. Le rapport sur investissement sera réinvesti obli-

gatoirement à hauteur de 57% et le reste sera exonéré d'impôts. Mais, surtout, les associés seront tous propriétaires du site", a développé Jean-Alain Mazas, président de la SCIC. "Il va de soi que ce nouveau bassin de vie aura besoin de l'aide de la municipalité, de la Cove, du Département, de la Région et de l'Etat. Mais cette société ne revendra en aucun cas les parcelles ou les bâtiments pour respecter l'engagement de départ des créateurs et futurs associés, et gardera la main sur tout et aura le même objectif de ne pas transformer le vallon du Groseau et de préserver ce site, sans nouvelles constructions", explique le collectif.

Les six membres fondateurs de la SCIC, Jean-Alain Mazas, Alexandrine Meynaud, Fran-

çoise Bellet, David Proctor, Noël Lucia et Pierre Lacombe, président de l'association et petit-fils de Joseph Geoffroy, ancien propriétaire des papeteries au début du siècle dernier. Leur apport a permis de contracter l'emprunt et démarrer le projet. Maintenant, ils comptent sur les futurs coopérateurs pour financer la fin de l'achat et les aides des pouvoirs publics pour les différents projets qui seront menés. Le retour sur investissement se fera dès que les premiers bâtiments seront loués aux futures entreprises ou avec le retour de production énergétique, un projet qui se veut également écoresponsable.

Un million et demi voire deux millions espérés

Le conseil d'administration déjà actif se donne dix ans pour que le projet soit viable et compte sur le long terme pour qu'il devienne rentable pour les coopérateurs et le village. Les anciens papetiers venus en nombre à la réunion ont remercié les créateurs pour avoir sauvé leur ancien outil de travail qui a fait vivre le village si longtemps. Le conseil d'administration leur a promis qu'ils ne seront pas oubliés et qu'"un rappel de (leur) travail y serait inscrit dans la pierre pour les générations futures".

Le projet a été bien accueilli et de nombreuses questions ont été posées aux membres du conseil d'administration, notamment sur le financement. Les membres n'ont pas souhaité donner le prix du rachat pour des questions de confidentialité par rapport aux vendeurs, mais Jean-Alain Masas a expliqué que "1,5 million d'euros, voire deux, seraient un bon démarrage pour activer les projets".

Les membres de la Fabrique ont débuté le débroussaillage et la mise en sécurité, de nombreuses entreprises et des bureaux d'études ou cabinets d'architectes ont déjà pris contact avec eux. Une visite du site sera organisée au début du printemps car celui-ci est encore dangereux.

LA



La présentation du projet de La Fabrique a attiré un nombre de personnes important et attentif à l'avenir du site des papeteries qui ont marqué l'histoire du village de Malaucène.

Contact : <https://www.helloasso.com/associations/la-fabrique-du-ventoux>

CARP 002